

Objectif Oman

Octobre 2020



FAITS SAILLANTS

- *Le FMI et la Banque mondiale révisent à la baisse leurs prévisions macroéconomiques pour le Sultanat*
- *Oman lève 2 Md USD sur les marchés obligataires internationaux*
- *La TVA officiellement annoncée pour avril 2021*
- *Gaz : démarrage de la production au sein du champ de Ghazeer*
- *Banques : fort recul des bénéfices au 1^{er} semestre 2020*

CLIMAT DES AFFAIRES

Point de situation sur la gestion de la crise sanitaire du Covid-19

Le Sultanat d'Oman comptait officiellement 114 434 cas de Covid-19 recensés pour 1208 décès au 28 octobre. Alors que l'épidémie a connu une dynamique soutenue au cours de ces dernières semaines, prenant la forme d'un « plateau » plutôt que d'une véritable seconde vague, les autorités ont réinstauré un couvre-feu du 11 au 24 octobre pour ralentir le nombre de contaminations. Les écoles ont officiellement réouvert le 1^{er} novembre sous un format hybride, mêlant présentiel et cours en ligne, tandis que la réouverture des mosquées, annoncée pour le 15 novembre, pourrait être reportée. Le trafic aérien a repris et la plupart des compagnies aériennes internationales opèrent de nouveau depuis Mascate. La délivrance de visas de tourisme demeure toutefois suspendue jusqu'à nouvel ordre.

L'Union européenne retire Oman de sa liste noire des Etats et territoires non coopératifs en matière fiscale

Le Sultanat d'Oman a été officiellement retiré de la « liste noire » des Etats et territoires non coopératifs (ETNC) en matière fiscale de l'Union européenne le 6 octobre 2020. Pour mémoire, le Sultanat avait été placé sur cette liste en mars 2019, en raison notamment de certaines carences de son administration fiscale, et devait mettre en œuvre un certain nombre d'engagements pour en sortir. Dès lors, les autorités omanaises ont renforcé le dialogue avec l'OCDE et l'Union européenne afin de se mettre en conformité avec les bonnes pratiques internationales en matière de transparence et de coopération fiscale et ont signé plusieurs documents, notamment i) la *Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale*, ii) la *Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices* et iii) l'*Accord multilatéral entre autorités compétentes portant sur l'échange automatique de renseignements* de l'OCDE – ce dernier accord prévoit notamment l'introduction de la norme commune de déclaration (« *Common Reporting Standard* ») et l'échange des déclarations pays par pays. Des premiers échanges automatiques d'informations fiscales avec dix-neuf pays dans le monde sont désormais prévus à partir du 1^{er} janvier 2021.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Le FMI et la Banque mondiale révisent à la baisse leurs prévisions macroéconomiques pour le Sultanat

Le FMI et la Banque mondiale ont publié de nouvelles projections macroéconomiques pour l'ensemble des pays du monde. Concernant Oman, le FMI prévoit désormais une récession de 10% pour l'année 2020 (contre un recul de 2,8% annoncé en avril dernier), suivie d'une nouvelle baisse du PIB de 0,5% en 2021 (contre un rebond de +3% envisagé auparavant). De son côté, la Banque mondiale prévoit désormais une récession de 9,4% pour 2020, suivi d'un léger rebond de 0,5% en 2021. Dès lors, le Sultanat devrait enregistrer la croissance la plus faible des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) en 2020 et pourrait être la seule économie de la zone à ne pas rebondir en 2021.

Le FMI et la Banque mondiale prévoient par ailleurs un maintien à des niveaux élevés des déficits courant (14,6% du PIB en 2020 selon le FMI) et budgétaire (18,7% du PIB en 2020 selon le FMI), reflets de la faiblesse des prix du pétrole et des efforts insuffisants du Sultanat en matière de réduction des dépenses publiques. Conséquence, l'endettement public pourrait atteindre 81,5% du PIB en 2020 et 88,7% en 2021 selon le FMI, contre 63,1% en 2019. Entrée en territoire négatif depuis le début de l'année sous l'effet notamment d'une baisse des prix du logement et des transports, l'inflation pourrait accélérer en 2021 dans le sillage de l'introduction de la TVA (voir *infra*). Le FMI prévoit ainsi une hausse générale des prix de 3,4% l'année prochaine, après +1% en 2020. Pour la Banque mondiale, la hausse des prix devrait s'élever à 2,6% en 2021.

| | FMI | | | Banque mondiale | | |
|--|-------|--------|--------|-----------------|--------|--------|
| | 2019 | 2020 | 2021 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Croissance du PIB réel | -0,8% | -10,0% | -0,5% | -0,8% | -9,4% | 0,5% |
| Balance courante (% du PIB) | -4,6% | -14,6% | -12,9% | -4,6% | -14,4% | -12,7% |
| Solde budgétaire (% du PIB) | -7,1% | -18,7% | -16,8% | -7,1% | -18,1% | -16,6% |
| Dette publique brute (% du PIB) | 63,1% | 81,5% | 88,7% | - | - | - |
| Inflation | 0,1% | 1,0% | 3,4% | 0,1% | -0,5% | 2,6% |

Source : IMF World Economic Outlook et World Bank MENA Economic Update (Octobre 2020)

Oman lève 2 Md USD sur les marchés obligataires internationaux

Oman a procédé le 21 octobre à sa première émission sur le marché obligataire international depuis juillet 2019, pour un montant total de 2 Md USD. Une première tranche d'un montant de 1,25 Md USD et d'une maturité de 7 ans a été souscrite au taux de 6,750%, tandis qu'une seconde tranche de 750 M USD sur 12 ans a été souscrite au taux de 7,375%. Si les taux proposés pour cette opération se sont révélés plus acceptables que ceux offerts sur les marchés au printemps, l'appréciation du risque souverain omanais semble tout de même avoir été pénalisée par les incertitudes persistantes concernant la situation économique du pays et sa trajectoire budgétaire – pour mémoire, le Bahreïn avait levé en septembre dernier 1 Md USD à 12 ans à un taux inférieur de près de 2 points à celui offert au Sultanat pour la même durée. L'opération faisait suite en outre à l'annonce quelques jours auparavant d'une seconde dégradation en 2020 par l'agence de notation S&P de la note souveraine d'Oman, passée de BB- à B+ avec perspective stable.

Un temps envisagée, la possibilité d'émettre une troisième tranche à 3 ans aurait finalement été jugée trop chère par les autorités au regard des taux proposés par les marchés. Cette tranche aurait de plus eu pour conséquence d'alourdir le fardeau des échéances de remboursement à court et moyen terme, déjà particulièrement important (entre 4 et 6 Md USD pour la seule année 2021). Conséquence, le montant levé apparaît bien moindre qu'envisagé initialement – les rumeurs évoquaient en effet des attentes des autorités supérieures à 3 Md USD avant l'opération – et insuffisant en l'état pour boucler le financement du déficit budgétaire attendu en 2020 (voir *supra*). Les fonds levés grâce à cette émission pourraient en outre être en

grande partie mobilisés pour le remboursement du « prêt relais » d'un an de 2 Md USD obtenu par Oman en août 2020 (voir *Objectif Oman* de juillet-août 2020).

A noter par ailleurs que selon *Reuters*, le prospectus distribué en amont de l'opération a confirmé l'existence de discussions préliminaires avec des pays du CCG en vue d'un soutien financier au Sultanat, sans plus de précisions toutefois. Le Qatar aurait toutefois déjà transféré 1 Md USD sur les comptes de la Banque centrale omanaise selon le *Financial Times*. L'octroi d'un crédit de 45 millions de dinars koweïtiens (147 M USD) par la *Banque islamique de développement* aurait par ailleurs été finalisé et des discussions seraient en cours avec l'*Agence multilatérale de garantie des investissements* (MIGA) et la *Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures* (BAII) pour l'obtention de fonds destinés au financement de mesures de lutte contre les effets du Covid-19.

La TVA officiellement annoncée pour avril 2021

Les autorités omanaises ont annoncé le 12 octobre 2020 la signature du décret royal n°121/2020 relatif à la promulgation de la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La TVA devrait dès lors entrer en vigueur « 180 jours après la date de publication de la loi dans le Journal officiel », soit à la mi-avril 2021 – le décret d'application de la loi pourrait pour sa part être publié d'ici décembre 2020 selon *PwC*. Conformément à l'Accord commun sur la TVA adopté en novembre 2016 par les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), Oman a retenu un taux de 5% de la valeur des biens et des services facturés au consommateur final.

Les autorités prévoient toutefois d'exempter de TVA ou d'appliquer une TVA à taux zéro pour un certain nombre de biens et de services, notamment ceux à forte dimension sociale (produits alimentaires de base, produits et services liés à la santé et à l'éducation, services financiers, transports publics, location de logement, revente de biens immobiliers, etc.). De nombreux biens importés devraient également être exonérés de TVA, comme les métaux précieux (or, argent, platine) destinés à l'investissement, les hydrocarbures, certaines catégories d'avions, de bateaux et de véhicules terrestres, etc. Un temps évoquée, une exemption de TVA pour les ménages aux revenus les plus modestes ne semble en revanche plus envisagée.

Attendue depuis plusieurs années et régulièrement repoussée en raison notamment de son impopularité, l'introduction de la TVA doit permettre au Sultanat de diversifier ses sources de recettes budgétaires, fortement tributaires des hydrocarbures (76% des recettes totales en 2019). Sur la base des observations effectuées dans les pays voisins, une TVA à 5% pourrait ainsi générer des recettes supplémentaires de l'ordre de 1% à 1,5% du PIB (soit de 650 M USD à 1 Md USD) en année pleine selon les analystes. Les entreprises disposent désormais de six mois pour endosser leur nouveau rôle de collecteur de l'impôt pour le compte de l'Etat.

A noter que le Sultan Haitham a approuvé en parallèle le nouveau Plan d'équilibre budgétaire à moyen terme « Tawazun » pour la période 2020-2024. Ce plan vise notamment « à assurer la pérennité financière du Sultanat d'Oman, à favoriser la réduction de l'endettement public, à accroître l'efficacité des dépenses publiques en les orientant vers les priorités nationales, à augmenter les recettes publiques provenant des secteurs non pétroliers, à renforcer les réserves financières de l'Etat et à améliorer le retour sur investissement des actifs du gouvernement ». Des précisions sur le calendrier et la méthode sont encore attendus.

INFORMATIONS SECTORIELLES

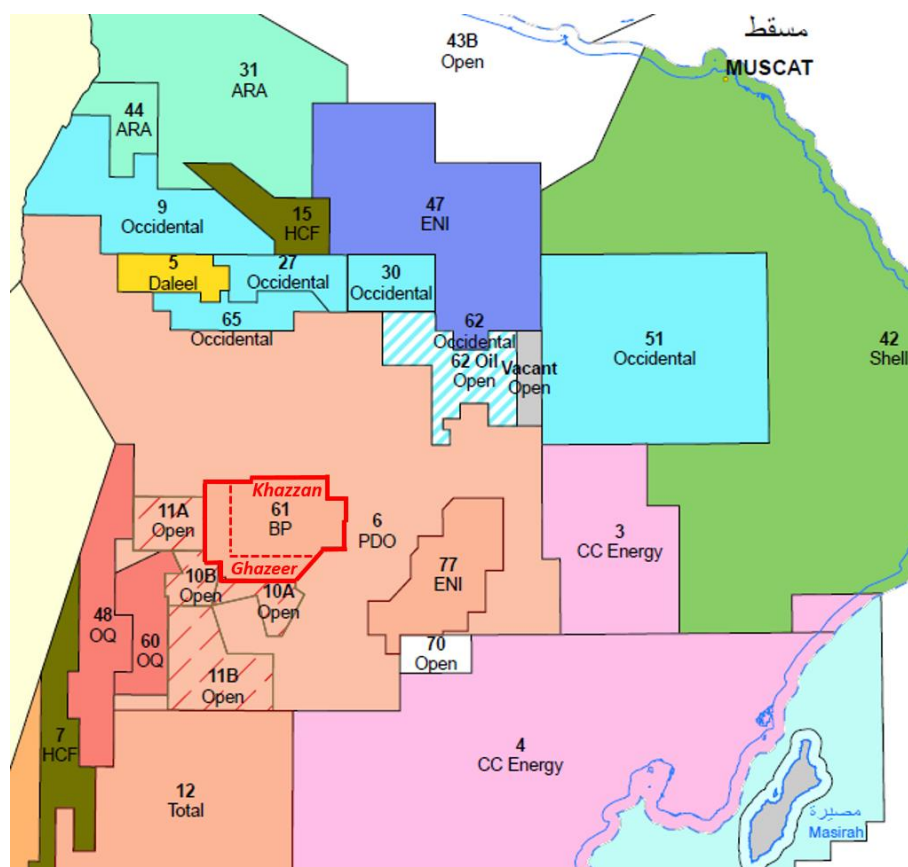
Gaz : démarrage de la production au sein du champ de Ghazeer

British Petroleum a annoncé début octobre le lancement avec quatre mois d'avance de la production de gaz et de condensat au sein du champ de Ghazeer. A pleine capacité, le nouveau site devrait produire 14,2 millions de m³ de gaz et 30 000 barils de condensat par jour. L'entrée en production du champ de Ghazeer correspond à la seconde phase de développement du bloc 61, trois ans après le démarrage de l'exploitation du champ de Khazzan (28,3 M m³/j de gaz et 35 000 b/j de condensat). A terme, le bloc 61 –

détenu à hauteur de 60% par BP, 30% par l'omanais OQ et 10% par le malaisien Petronas – devrait représenter un peu plus d'un quart des productions annuelles totales de gaz et de condensat du Sultanat.

Si la très grande majorité du gaz produit en Oman (122 M m³/j en moyenne en 2019) est consommée dans le pays, principalement pour la production d'électricité, le solde est transformé en gaz naturel liquéfié (GNL) et exporté par Oman LNG depuis son terminal de Sur. La saturation des capacités actuelles de liquéfaction du Sultanat (10,4 millions de tonnes par an) a toutefois conduit les autorités omanaises à s'engager dans une double stratégie de dégoulottage (« *debottlenecking* ») des usines existantes et de développement de nouvelles capacités de transformation dans l'aval gazier (voir lettres *Objectif Oman* de février et juin 2020).

Selon la revue spécialisée MEES, l'exploitation du champ de Ghazeer pourrait par ailleurs porter la production totale de condensat – forme de pétrole léger – à un niveau record de 250 000 b/j, contre environ 720 000 b/j pour la production de pétrole brut. Pour mémoire, la production de condensat n'est plus soumise aux quotas OPEC+, offrant ainsi aux autorités omanaises des marges de manœuvre appréciables pour augmenter la production dans un contexte budgétaire très tendu.



Emplacement du bloc 61 - Source : Ministère de l'Energie et des minéraux

Banques : fort recul des bénéfices au 1^{er} semestre 2020

Selon une étude réalisée par KPMG sur sept des plus grandes banques du Sultanat d'Oman – Bank Muscat, Sohar Bank, NBO, Bank Dhofar, Ahlia Bank, Bank Nizwa et HSBC Oman –, ces dernières ont vu leur résultat net fortement reculer au premier semestre 2020 (-34,2% en g.a. en cumulé ; à 334 M USD). Cette performance s'explique principalement par la baisse des revenus liés aux intérêts et aux frais bancaires, ainsi que par l'importante augmentation des provisions pour pertes de crédit (+120,9% en g.a. ; 264 M USD) passées par les banques dans la perspective d'une hausse des défauts de paiement des ménages et des entreprises (notamment dans les secteurs de l'immobilier, de la construction et de l'industrie). Le taux des

créances douteuses reste toutefois globalement contenu pour le moment (4% officiellement à fin juin 2020), en raison notamment des mesures d'ajournement des remboursements de prêt décidées par les autorités omanaises (voir *Objectif Oman* de septembre 2020).

Dans le détail, *Bank Nizwa*, spécialisée dans la finance islamique, est l'unique établissement à voir son résultat progresser par rapport au premier semestre de l'année dernière (+37,1% en g.a. ; à 15,3 M USD). Première banque du Sultanat, *Bank Muscat* enregistre pour sa part un résultat en baisse de 25,7% en g.a. sur les six premiers mois de l'année (à 181 M OMR ; soit 54% de l'ensemble des profits du secteur bancaire sur la période). Seule *HSBC Oman* enregistre toutefois un résultat net négatif au premier semestre 2020 (-8,3 M USD).

Principaux enseignements du rapport ISFU 2019

Selon le rapport 2019 de l'*Implementation Support and Follow-up Unit (ISFU)*, organisme public en charge du suivi et de l'accélération du programme de diversification économique *Tanfeed* (N.B. : intégré en août 2020 à la nouvelle entité *Oman Vision 2040*), le taux de complétion des objectifs de diversification fixés pour 2019 a atteint 76,1% (contre 68,6% en 2018). Si le rapport fait la part belle aux feuilles de route, formations et autres études, on pourra toutefois retenir l'achèvement en 2019 d'une usine de polymères à Salalah (*PDO* en partenariat avec le groupe chinois *ZL EOR Chemicals*), d'une usine d'acide sébacique à Duqm, d'une ferme laitière (*Mazoon Dairy*) dans le gouvernorat d'Al Buraimi et de la première ferme éolienne du Sultanat dans le Dhofar (*Dhofar Wind* ; 50 MW).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Économique de Mascate

Rédigé par : Pablo Nivon, Fabien Gleizes

Revu par : Fabien Gleizes
Chef du Service Économique de Mascate

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/OM>